



Procès-verbal

Bureau de Direction

Réunion du :	03 septembre 2019
A :	Etablissement d'Arbouans
Présidence :	M. Daniel ROLET.
Présents :	Madame Nelly JULLIARD. Messieurs Jean-Jacques AUBRY, Michel BROGLIN, Thierry CORROYER, Pascal MARCHETTI, Guy MONNIER,
Excusés :	Messieurs Hubert PASCAL (représenté par Daniel ROLET pour tous votes) Philippe SURDOL, André SCHNOEBELEN.

• 1/ Actions techniques

Thierry CORROYER, et Grisélidis TALON, présentent le programme des actions techniques pour la saison 2019/2020.

Ce document est avant tout une aide et une information aux clubs.

Grisélidis TALON précise qu'il n'y a pas de grandes modifications. De nombreuses dates ne dépendent pas du district, car il s'agit soit d'actions menées par la Ligue soit d'actions nationales imposées par la FFF.

Détail des actions de chacun des 3 pôles :

11- DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

- Les 7 réunions d'informations de début de saison
- Les dates de reprise des catégories « animation » et « jeunes »
- Concernant **le futsal**, les dates du district sont basées sur les obligations à respecter vis-à-vis de la ligue, afin de pouvoir informer cette instance des qualifiés.

La saison passée, le nombre d'équipes à continuer d'augmenter (1323).

Il est possible qu'une augmentation du nombre d'équipes soit confrontée à un manque de créneaux des gymnases

Daniel ROLET souhaite qu'une réunion de la section futsal se tienne le plus rapidement possible afin de préparer la campagne futsal 2019/2020, car c'est à cette commission qu'il revient de proposer une organisation cohérente.

- Label Jeunes et label Ecole Féminines de Football
- Concours programme éducatif fédéral
- Les réunions concernant les groupements de jeunes afin d'accompagner les clubs et assurer un suivi sont remises en vigueur. Une réunion aura lieu le lundi 25 novembre 2019, à Autechaux.
- Concernant le **foot adapté** nous serons dans la continuité avec reconduction des actions qui ont reçu un bon accueil auprès des établissements.

- Concernant le **beach soccer** et autres pratiques, la commission devra préciser ses choix. Aucune manifestation ne figure actuellement dans ce programme.

12- PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL (P.P.F.)

Dans le cadre du **Projet de Performance Fédéral**, les dates fixées par la ligue pour les rassemblements régionaux déterminent nos dates.

A noter que les rassemblements des sections sportives existent toujours dans notre district, et qu'ils sont organisés en commun avec la Haute-Saône.

Les **centres gardiens de but** sont reconduits avec un staff quasiment à l'identique. La commission technique recherche des personnes pouvant venir renforcer l'encadrement sur le secteur Nord.

Une proposition est avancée pour organiser une soirée festive lors de la 1^{ère} session du 04 novembre et lors de la dernière prévue le 8 juin. Une formation et des ateliers seraient proposés aux éducateurs présents. Il peut être envisagé à cette occasion une formation parents / accompagnateurs. Yves MUTTI et Christian DUBAIL seront sollicités.

13- FORMATION DES EDUCATEURS

En ce qui concerne la **Formation des éducateurs**, déjà 4 modules se sont tenus (Animatrices – 8 personnes, U11 – 18 pers., U15 – 9 pers., U18 – 18 pers.). La nouvelle organisation mise en place a pour but de proposer des formations plus tôt dans la saison. Cela permet d'aider les éducateurs et les clubs, à respecter les obligations en terme d'éducateurs diplômés, dans le cadre des compétitions mais aussi dans le cadre du label.

Une réunion sur le sujet de la **pratique féminine** s'est déroulée à Autechaux, le 31 août 2019. Elle était couplée à une formation accompagnateur d'équipe féminine.

Une nouveauté réside dans le **CFF4** qui sera conjoint avec le district de Haute-Saône. Un lieu le plus centré possible sera déterminé. Le même principe sera appliqué pour le module futsal.

Les **stagiaires BMF / BEF** seront accompagnés par Gaëtan HENRIOT et Grisélidis TALON. Ils seront d'ailleurs encore nombreux cette saison.

Concernant le **football Animation**, il a été décidé de ne pas reconduire le rassemblement U11 cette saison.

Daniel ROLET demande à ce qu'un tableau soit établi pour chaque action avec le nombre de bénévoles nécessaires et les salariés concernés. Ce tableau devra être envoyé aux bénévoles et membres du comité de direction, qui ainsi s'inscriront à l'avance sur les actions.

Daniel ROLET revient sur un problème concernant le nombre d'équipes de notre district acceptées en compétitions de ligue. En catégorie U15, lors d'un conseil de ligue, notre district n'avait plus que 4 équipes, l'erreur a été corrigée et la situation a été rétablie. Notre district est revenu à 5 équipes.

• 2/ Nouveaux clubs

FC Planoise

Le bureau valide cette demande d'affiliation sous réserve du paiement de la caution.

Sporting Club Planoise

Une rencontre a eu lieu avec la ville de Besançon et des représentants du club au cours de laquelle il a été acté 3 actions dont :

- l'engagement uniquement d'équipes de jeunes U7 U9 et U11, avec possibilité d'engager une équipe U13 en phase printemps.

Le bureau valide cette demande d'affiliation sous réserve du respect des 3 points du plan d'actions.

• **3/ Entretien des nouveaux véhicules**

Le bon de commande de chaque véhicule comporte :
un contrat d'entretien 60 mois pour un coût de 2670 €
une extension de garantie + 36 mois (soit une durée totale de 5 ans) pour un coût de 1370 €,

Le bureau valide la commande des 2 véhicules.

Le groupe devra se prononcer sur la nécessité du contrat de maintenance et de l'extension de garantie.

Hubert PASCAL se rendra à la concession afin d'obtenir le détail du contrat d'entretien et les prises en charge.

• **4/ Réunion du personnel**

Daniel ROLET revient sur le rappel qu'il a réalisé en ouverture de cette réunion du personnel afin de rappeler à chacun l'obligation de présence.

Au cours de cette réunion, Daniel ROLET a réalisé une présentation de la Mutualisation entre les districts et la ligue. Il a tenu à insister sur le fait qu'il ne s'agissait pas de centralisation !

Les dates de fermeture du district ont été précisées aux salariés :
Du vendredi 20 décembre 2019 à 16h30
au lundi 06 janvier 2020 à 8h30

• **5/ Services civiques**

Le district a reçu l'autorisation de recruter 2 services civiques. Ce recrutement est possible malgré l'attribution d'un nombre plus restreint de postes pour notre ligue. 7 postes ont été ouverts au total pour la ligue et les districts.

L'appel à candidatures a été lancé tout en sachant que les réseaux habituels vont être activés.

• **6/ Modifications règlementaires**

Carton blanc

Seul notre district en ligue Bourgogne Franche Comté n'applique pas le carton blanc. Nous appliquons la règle des 10 mètres qui est contraire aux règlements généraux et aux lois du jeu. Cette règle avait été mise en place il y a plusieurs saisons alors que la FFF menait des expérimentations, et donnait pour un temps restreint l'autorisation de mener des essais.

Daniel ROLET s'est rapproché du président de la Commission Des Arbitres. Il est important de noter que le règlement concernant le carton blanc est dorénavant plus clair et précis, ce qui aide dans son application.

Article 167 des RG de la FFF

Avec la fusion au niveau ligue, cette instance a allégé ses règlements. Cela a eu pour incidence que l'article concernant les passages d'une équipe à l'autre, auparavant fixés par l'article 27 des RG de la ligue, est devenu très permissif. C'est notamment le cas lorsque deux équipes seniors du même club jouent le même week-end, la totalité des joueurs de l'équipe supérieure peut passer en équipe inférieure.

Il est envisagé de remettre en place dans certains districts, le règlement qui existait auparavant concernant la restriction de participation aux compétitions des joueurs d'une équipe à l'autre.

Pour ce faire, la ligue doit nous autoriser à apporter des modifications à nos règlements, afin de nous donner la possibilité de remettre en vigueur ce règlement dans nos compétitions en appliquant, pour partie, l'article 167 des RG de la FFF.

La Ligue présentera une évolution réglementaire lors de son AG du 12 octobre.

• **7/ CNDS**

Deux dossiers doivent être dissociés, dans le cadre du CNDS, tout d'abord celui du district, et ensuite le dossier concernant les clubs.

Les dossiers clubs

Depuis cette année les dossiers déposés par les clubs ont été traités directement par la ligue.

Les clubs de notre district ont plus d'argent de la part du CNDS, avec en moyenne, 404,00 euros de plus par club, et 124,00 euros de plus par projet. 38.950,00 euros seront perçus par les clubs au total.

Le dossier district

32.000,00 euros nous sont attribués en 2019 (comme en 2018), avec moins de clubs mutualisés.

Pascal MARCHETTI fera une proposition d'attributions de sommes pour chacun des clubs dans le cadre de la mutualisation, elle sera validée au comité du 12 septembre.

• **8/ Questions diverses**

8/1. AG 2020

L'Assemblée Générale de la FFF se tiendra le 12 décembre 2020.

Celle de la ligue doit avoir lieu 1 mois avant, il va être proposé la date du 07 novembre 2020.

Celle du district doit avoir lieu 1 mois avant celle de la ligue. Daniel ROLET, après étude du calendrier, propose la date du 02 octobre 2020.

8/2. Opération 100 femmes dirigeantes

La FFF a lancé cette opération il y a plusieurs saisons. La saison dernière Michelle GUERRA BORGES a été proposée et a été retenue.

Daniel ROLET, après quelques explications sur cette opération, annonce qu'il a proposé la candidature de Nelly JULLIARD pour être parmi les 25 retenues au niveau national lors de cette saison 2019/2020.

8/3. Nouveau terrain synthétique

Le nouveau terrain de Bavilliers qui est en matière synthétique sera terminé fin septembre 2019. Il ne pourra pas être classé de façon immédiate en raison des vestiaires qui ne seront pas terminés.

A la demande de Michel BROGLIN, **le bureau accorde une dérogation provisoire d'utilisation, en attendant l'homologation définitive.**

Le Président

Daniel ROLET

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques AUBRY